

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 juin 2018 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Frais de formation continue 2018/2019 pour les diplômés nationaux

Le conseil d'administration approuve les frais de formation continue pour l'année universitaire 2018/2019 des diplômés nationaux, tels que présentés dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018




Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université